

N RÉSERVÉ AUX ABOUNNÉS

Eglise: un groupe de soutien aux victimes s'indigne de la réhabilitation du curé Gilles Roduit

Le groupe de soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse (SAPEC) s'indigne de la réhabilitation du curé valaisan Gilles Roduit. À ses yeux, la décision est un «message incohérent» envoyé aux victimes.

Valais



Noémie Fournier

14 mai 2024, 14:40



Pour le SAPEC, la décision de l'évêché valaisan concernant Gilles Roduit envoie un "message incohérent" aux victimes.

Sacha Bittel



Le SAPEC oscille entre indignation et inquiétude. Le groupe de soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse ne comprend pas la décision du diocèse de Sion et de l'abbaye de Saint-Maurice de réhabiliter le curé Gilles Roduit. «Comment des victimes peuvent encore avoir le courage de témoigner quand l'Église du Valais montre une telle incohérence?», s'interroge la vice-présidente du SAPEC, la Valaisanne Marie-Madeleine Zufferey-Sudan.

A LIRE AUSSI:

[Saint-Maurice: le chanoine Gilles Roduit retrouve sa charge de curé](#)

La semaine dernière, on s'en souvient, Gilles Roduit faisait la une des médias, demandant au travers d'une grève de la faim de retrouver sa charge de curé. Alors que le diocèse annonçait avoir demandé des compléments d'informations nécessaires à sa réhabilitation en début de semaine, il revenait quelques jours plus tard sur sa décision en accédant à la requête du prêtre valaisan.

Un curé jugé impatient

«Notre indignation est profonde face à l'attitude de Gilles Roduit, dénonce le SAPEC. Elle l'est tout autant, accompagnée d'une grande déception, face à Monseigneur Lovey qui a cédé au chanoine sous la pression de la grève de la faim.»

«Notre indignation est profonde face à l'attitude de Gilles Roduit.»

JACQUES NUOFFER, PRÉSIDENT DU SAPEC

Concernant Gilles Roduit, c'est d'abord son impatience qui est regrettée. Si le groupe de soutien peut entendre que l'attente est longue depuis sa mise à l'écart qui avait suivi la diffusion de l'enquête de Mise au Point en novembre dernier, «les victimes doivent patienter des lustres avant d'obtenir une réponse du Vatican, si elle arrive», souligne Jacque Nuoffer, président du SAPEC, avant de revenir sur l'affaire elle-même qui débouchait, on le rappelle, sur un non-lieu. «Cela ne signifie pas que la personne accusée est innocentée. La justice ne peut pas trancher selon la loi et ne va pas la poursuivre pour crime ou infraction par un procès. Le doute profite à l'accusé.»

A LIRE AUSSI:

[Le chanoine Gilles Roduit entre en grève de la faim: «J'ai été assassiné le 19 novembre»](#)

A noter que le non-lieu a été confirmé par deux fois par la justice valaisanne.

Un «message incohérent» envoyé par le diocèse

Vis-à-vis du diocèse, c'est le message envoyé aux victimes au travers de la réhabilitation de Gilles Roduit qui déçoit. «L'évêque de Sion, a qui revient la responsabilité de nommer ses agents pastoraux, doit bien évidemment tenir compte des décisions de justice, mais aussi s'appuyer sur d'autres critères d'ordre pastoral», rappelle le SAPEC.

«En s'en tenant aux conclusions actuelles de la justice pénale, l'Eglise du Valais oublie que, d'un autre côté, elle n'a cessé de répéter: «Victimes, annoncez-vous!» et elle envoie, implicitement, un message opposé.»

Le diocèse et l'abbaye pas totalement alignés

Contactés, le diocèse et l'abbaye entendent tout à fait cette lecture. Le diocèse rappelle néanmoins que la pression était très forte et les inquiétudes vives vis-à-vis de l'état de santé de Gilles Roduit. «Soucieux, l'évêque a choisi la conciliation», note le vicaire général Pierre-Yves Maillard.

«Soucieux, l'évêque a choisi la conciliation.»

PIERRE-YVES MAILLARD, VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE SION

Il tient aussi à souligner que la réhabilitation du curé n'était pas

une décision diocésaine mais conjointement prise avec l'abbaye.

«Le diocèse a, à de maintes reprises, demandé à l'abbaye de renouer avec le SAPEC, ainsi qu'avec la jeune femme ayant porté les accusations, et on ne peut que regretter que l'abbaye ne l'ait pas fait», explique Pierre-Yves Maillard.

Autre preuve du décalage entre l'abbaye et le diocèse, la décision de l'évêché de ne pas réhabiliter Gilles Roduit à la fonction de doyen du décanat de Monthey qui est de seule autorité diocésaine, contrairement au ministère de Saint-Maurice qui est lui géré par les deux entités.

Du côté de l'abbaye, l'administrateur apostolique Jean-Michel Girard souligne qu'il «n'a pas la capacité d'outrepasser une décision du ministère public», et qu'il n'est en possession d'aucune indication le laissant supposer qu'il ne fallait pas réhabiliter le chanoine dans sa charge de curé. Il rappelle qu'un audit a été mandaté, dont la durée est estimée à une année, et que tout reste donc ouvert. «Entre la justice et l'audit, il me semble que les garde-fous sont suffisants.»

Une étiquette «indélébile» sur le front

Lors de notre échange à Saint-Maurice la semaine dernière, Gilles Roduit nous avait annoncé qu'il s'était lui aussi tourné vers le SAPEC, «se considérant comme une victime, puisque devant désormais vivre avec une étiquette indélébile sur le front.»

Le groupe de soutien l'avait entendu. Aucune suite n'a toutefois été donnée à cet appel.



Afficher 1 commentaire



La rédaction vous propose

- **N** [Le chanoine Gilles Roduit entre en grève de la faim: «J'ai été assassiné le 19 novembre»](#)
- **N** [Abus sexuels dans l'Eglise: on a vu la pièce de théâtre coup de poing à Saint-Maurice](#)
- [Abus sexuels à l'abbaye de Saint-Maurice: la fréquentation du Trésor a chuté](#)
- **N** [Audit du diocèse de Sion: le rapport intermédiaire juge l'accueil des victimes d'abus insuffisant](#)

Votre publicité ici avec **IMPACT_medias**

À propos

Abonnements

Retrouvez Le Nouvelliste



Un média du groupe

© Le Nouvelliste 2021 • Développement [iomedia](#)